

Commission d'Organisation et  
de Surveillance des Opérations  
de Bourse



سلطة ضبط السوق المالي

بجته تنظيم عمليات البورصة  
ومراقبتها

Cellule de communication  
et des relations publiques

خلية الإعلام و العلاقات العامة

## Communiqué

aux actionnaires du Crédit Populaire d'Algérie



Alger, le 28 juillet 2024

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) porte à la connaissance des actionnaires du Crédit Populaire d'Algérie- CPA- que la date de mise en paiement du dividende décidé au titre de l'exercice 2023, est fixée au **jeudi 1<sup>er</sup> août 2024**.

Pour rappel, le montant du dividende à distribuer, en application de la résolution n° 02 du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du CPA tenue le 27 juin 2024, est fixé à **Cent Vingt Cinq dinar (125 DA)** par action.

Il est important de souligner à l'attention des actionnaires du CPA qu'à compter de cette date, la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV) veillera à réunir les conditions d'une cotation ex-dividende régulière, en opérant la déduction du montant du dividende du cours de référence et procédera à la purge du carnet d'ordres central, et ce conformément aux dispositions et règles régissant les séances de négociation à la Bourse d'Alger.